

Cafouillage gouvernemental : Les Écoles de Conduite doivent refermer ... Erreur Technique ou Volonté Politique ?

Le Ministère de l'intérieur a annoncé samedi 9 mai, la reprise de l'activité de l'éducation routière le 11 mai. Logiquement les dates de reprise des examens étaient quant à elles, repoussées au mois de juin.

Les écoles de conduite ont été encouragées à reprendre l'ensemble de leurs activités le 11 mai sous leur responsabilité renforcée. Or, le même jour était publié au journal officiel, un décret interdisant la réouverture des établissements recevant du public de catégorie R dont font partie les écoles de conduite. Un nouveau décret publié le 12 mai vient confirmer cette interdiction en prolongeant la fermeture des auto-écoles qui pour beaucoup d'entre elles avaient ouvert leur cours de conduite depuis la veille.

A ce stade l'administration n'apporte aucune réponse précise aux organisations professionnelles. Elle considère simplement qu'il existe, en la matière, un problème juridique à régler. Elle plonge plus de 11.000 entreprises d'enseignement de la conduite dans une totale confusion. Contrainte de stopper toute activité depuis le 15 mars, la profession se serait passée de ce nouvel imbroglio juridico-administratif.

L'UNIDEC rappelle qu'à ce jour, 150 000 personnes sont en attente de passer leur examen de permis de conduire qui leur permettrait d'accéder à une mobilité sociale et professionnelle bénéfique à la reprise économique.

L'UNIDEC demande au plus haut niveau de l'état qu'une clarification soit faite dans l'urgence la plus absolue.

A propos de l'UNIDEC

L'UNIDEC, organisation professionnelle reconnue par le ministère du travail, représente le secteur des Écoles de Conduite en siégeant et en participant activement aux conseils d'administration ou conseils de gestion des différentes institutions relevant de la convention collective. Engagée dans le soutien qualitatif de la profession pour l'amélioration des conditions de formation des citoyens à la sécurité routière et aux comportements civils, l'UNIDEC dispose des informations sur les démarches de progrès et de réforme indispensables pour une formation de qualité.